

Bonjour Mme MAGNIN LEREDE,

J'accuse bonne réception de votre lettre aux candidats à la députation et vous en remercie.

J'ai pris soin de la lire et trouve qu'elle pose très clairement les réalités du terrain, qui sont celles de notre Loir-et-Cher, de notre circonscription, mais surtout celles de toutes nos zones rurales françaises.

Je vous confie donc ci-dessous mon avis sur le sujet que vous nommez "désertification médicale".

Sachez tout d'abord qu'il est important de rappeler à tous nos concitoyens, quel est le rôle d'un député ou d'une députée.

Pour ma part, je réaffirme dans toutes mes rencontres publiques durant cette campagne, que le/la député-e est un acteur de terrain qui doit se faire le relais des préoccupations de son territoire en national, mais qui doit aussi être en capacité d'expliquer le travail législatif mené à Paris et les conséquences des prises de décisions nationales sur les territoires.

Les besoins sont urgents et les résultats concrets sur le terrain peuvent en effet, donner la sensation de se faire attendre. Il faut absolument travailler à faire circuler les informations entre Paris et nos campagnes. Certains résultats existent pourtant, mais ne sont pas assez valorisés.

En matière de santé, les sujets bougent depuis le dernier quinquennat mais les mandatures précédentes ont manqué de prospective.

Il y a bien longtemps que le numéris clausus aurait dû être levé, je suis entièrement d'accord avec vous !

Sur les obligations à mettre en place dans le parcours professionnel de nos médecins :

Je partage tout à fait votre avis sur le fait qu'il va falloir travailler à mettre en place un parcours professionnel des jeunes médecins sur le terrain et dans les zones où le besoin d'installation de professionnels de santé, est le plus prégnant.

Je serai également pour une durée obligatoire d'intervention en tant que généraliste, dans un territoire, avant d'engager toute formation de spécialité.

Apprendre l'écoute, travailler l'anamnèse (le diagnostic médical), développer la mise en réseau, comprendre les besoins de soins... il est important que tout jeune médecin puisse en début de carrière, se connecter aux réalités de son métier et de sa patientèle !

On est peut-être en panne de vocation en médecine rurale, parce que seuls les modèles urbains leurs sont proposés dans leurs formations !

Sur les maisons de santé :

Les maisons de santé ont fait réagir quand elles ont été proposées comme des équipements à construire, avant même que des personnels de santé n'aient émis le souhait de s'y installer. Elles permettent de répondre à l'attractivité de nos territoires.

Elles offrent un espace nouveau dans lequel les gens vont pouvoir construire des parcours de soins en local.

Les maisons de santé ont permis de réunir des professionnels et des disciplines qui ne se côtoyaient pas.

Il faut aller plus loin, dans cet esprit de présence diversifiée d'acteurs santé, et de coopération.

Elles peuvent devenir des espaces de prise en charge de petites urgences, et des maisons de garde, ouvertes en dehors des horaires habituels de consultation. Il existe des exemples sur des départements voisins qui fonctionnent en ce sens depuis longtemps.

Sur le développement des maisons de santé et sur une méthode plus juste et éthique pour leur répartition :

Les maisons de santé qui sont sorties de terre, doivent continuer à se développer, et d'autres doivent pouvoir s'implanter. Il faut cependant veiller à une bonne répartition territoriale de ces lieux et sortir des concurrences politiques ou de statuts (public ou privé). C'est avant tout une question d'aménagement de nos territoires !

Si un équipement privé existe et qu'il dispose de l'ensemble du potentiel attendu pour proposer une offre locale de qualité, il me semble important que les collectivités le soutiennent, et l'aide à renforcer son offre.

Quand je vois certaines communes de notre circonscription qui créent une offre publique concurrente à l'offre privée, je me dis que nous ne travaillons pas dans le bon sens ! Les citoyens eux-mêmes se le disent.

Sur nos hôpitaux de proximité (Blois et départements voisins) :

Il faut aussi prendre conscience de la crise pandémique inédite que nous venons de traverser, et se préparer rapidement à l'avenir car il est possible que nous devions faire face à d'autres épisodes, avec d'autres virus.

Nos structures hospitalières doivent y être préparées et avoir été renforcées, tant dans les méthodes de travail, d'organisation que dans leurs moyens humains et matériels. Il est important de valoriser tous les métiers du soin, et pas seulement les médecins ou spécialistes.

Le renforcement des infirmiers et des aides-soignants, qui sont directement au contact des patients est aussi une priorité. L'ouverture de places dans ces formations est importante, et beaucoup de jeunes issus de voies professionnelles développent ces vocations.

Il faut les aider à entrer dans ces professions, sur leur territoire !

Sur l'importance de l'éducation à la santé et de la prévention tout au long de la vie :

Enfin, nous avons souvent tendance à aborder la santé sous l'angle du soin apporté aux maladies.

Je pense depuis longtemps que l'éducation à la santé et la prévention sont des sujets majeurs.

Si j'en ai l'occasion, j'appuierai l'idée de faire progresser nos programmes d'éducation sur des apprentissages clés permettant à chaque être humain de comprendre l'importance de son corps, de son alimentation, de la mise en œuvre de bonnes pratiques, dès le plus jeune âge et tout au long de sa vie.

Il est également important de poursuivre dans la voie de la prise en charge de suivis préventifs : avec des bilans de santé aux âges clés, mais aussi dans la prise en charge de consultations de praticiens proposant des méthodes alternatives de soins.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous croiser durant cette campagne, je serai en tous cas ravie que nous puissions parler ensemble de tous ces sujets.

Bien à vous,

Emmanuelle Chaplault

Candidate officielle du Président de la République sur la 2ème circonscription de Loir-et-Cher.